DEPUIS 1994, ANNÉE DE SA FERMETURE, DÉCIDÉE PAR L'ALGÉRIE, LA FRONTIÈRE ALGÉRO-MAROCAINE PARTICIPE D'UN DRAME QUE LES FRONTALIERS SUBISSENT DE PLEIN FOUET.

PAR HASSAN AOURID

MAROC-ALGÉRIE OU LE DRAME D'UNE POPULATION SÉPARÉE

Un tel sujet est demeuré presque tabou pour la recherche. La chercheuse Fatiha Daoudi a brisé le tabou, voire l'omerta, car au-delà de la politique et ses aléas, il y a l'humain et ses vicissitudes. Le travail porte sur ce qu'elle appelle le quotidien d'une population séparée par la frontière maroco-algérienne. De tels sujets demeurent hermétiques si on ne fait pas preuve d'une certaine subjectivité. Elle est elle-même originaire d'une région

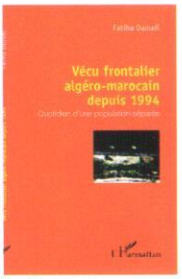

frontalière où les rapports familiaux et culturels avec le voisin de l'est sont imbriqués. Les régions frontalières demeurent un espace de mélange et d'indifférenciation. La chercheuse rappelle les spécificités propres aux régions frontalières : *« Les frontières font monde et dans ces bords d'Etats, s'organisent des lieux très paradoxaux, puisqu'ils semblent nier la possibilité même de frontière, formant pont et continuité là où souvent le politique voudrait rupture »*. C'est ce dilemme entre liens culturels et sociaux forts et, paradoxalement, nécessité de distinction politique, voire rupture, qu'il faut gérer, non sans difficultés. Les Français, selon une logique coloniale, avaient porté le bistouri sur le corps sociologique, sans tenir compte de ces liens, et les mouvements de libération, dans les deux pays, pensaient réparer le préjudice subi par des familles et des tribus séparées, dans la perspective d'une communion des peuples. C'est plus le contraire qui advient après les indépendances, avec non seulement une séparation maintenue, mais exacerbée.

La Guerre des sables et le reste

Fatiha Daoudi ne fait pas qu'un travail de recherche, car si elle est sociologue confirmée, elle est aussi militante des droits de l'homme. Elle est marocaine de naissance, mais algérienne par moult liens familiaux, matrimoniaux et culturels. *« J'ai vécu,* écrit-elle, *et je vis la séparation de familles et je suis accoutumée à la présence des produits de contrebande venant de l'Algérie. Ce vécu et ma qualité de militante des droits de l'homme m'ont poussée à communiquer et à faire connaître le malaise quotidien de la population frontalière suite à la fermeture des frontières ».*

Trois grandes séquences ont déterminé l'histoire des frontières

© AFP

Dès l'indépendance, les deux pays entrent en conflit.

© AFP

Cette pancarte signifie bien que le Maghreb s'arrête ici. Pour le moment.

entre le Maroc et l'Algérie, et pour chacune, elle a constitué une lourde chape avec de lourds préjudices pour les populations, et de lourds griefs entre les deux pays : la Guerre des sables de 1963, l'affaire du Sahara en 1975, avec l'expulsion de plus de 40.000 ressortissants marocains d'Algérie (suivie d'une brève ouverture de 1988 à 1994), puis la fermeture des frontières terrestres décidée par les autorités algériennes, suite à l'imposition par les autorités marocaines du visa aux citoyens algériens, après l'attentat terroriste de l'hôtel Asni à Marrakech, en août 1994.

Devant l'intensité des rapports sociaux et culturels et le diktat du politique, les frontaliers sont acculés à ce que la chercheuse définit par un terme sociologique, la déviance, c'est-à-dire le contournement d'une situation qu'ils considèrent comme inique, ou du moins préjudiciable : la contrebande et le passage clandestin. Cette déviance, illégale, est indispensable à la survie des populations limitrophes, mais elle est précaire, car même si des complicités peuvent surgir, elle ne peut s'ériger en norme.

La norme est plutôt la séparation, avec de fâcheuses conséquences sur les populations. En sociologue, elle a listé des échantillons de cas de déchirure, de part et d'autre, suite à la rupture : pertes de biens, expulsion, séparation familiale, drames conjugaux... Selon une approche positive, la chercheuse a fait parler des victimes de la séparation, depuis 1963. Rares sont ceux qui ont pu se relever et s'insérer dans la normalité. Il est difficile de refaire sa vie quand on a perdu ses biens, au soir de sa vie. Les cas entendus, de part et d'autre, végètent avec de maigres ressources.

Les victimes de la séparation

Cette déviance, préjudiciable aux concernés, est « *tolérée* » par les autorités, mais est lourde de conséquences. La société civile, plus du côté marocain qu'algérien, la dénoncent. Sans résultat.

Par la clarté du propos et la profondeur de l'analyse, la chercheuse décortique les drames humains, conséquents à des problèmes politiques. Sans trop le crier, elle rappelle la nécessité de communion des peuples, et les frontaliers, au lieu d'être un boulet, pourraient devenir un bouillon. Elle caresse ce qu'elle appelle « *le doux rêve pour que la population frontalière puisse être le levier de rapprochement des deux pays* ».

Elle rappelle, au passage, un préalable à cette réconciliation : il faut que la notion de citoyenneté prime sur celle d'autoritarisme. C'était le mot de la fin et le fin mot. ◗

RÉFÉRENCES

▶ Fatiha Daoudi, *Vécu frontalier algéro-marocain depuis 1994*, l'Harmattan, 2015

© AFP

Hassan II et Boumediène signant la délimitation des frontières en 1972.